



## AFRICA EDUCATION WATCH: MADAGASCAR

LEÇONS DE BONNE GOUVERNANCE  
POUR L'ÉDUCATION PRIMAIRE

Au cours de la dernière décennie, l'éducation primaire à Madagascar a fait l'objet de réformes portant aussi bien sur le système de gestion que sur le programme enseigné. En 2002, l'éducation primaire est devenue gratuite et, suite à la loi sur l'éducation de 2004, sa durée a été étendue de cinq à sept ans, les cinq premières années étant exclusivement enseignées en malgache.

Dans le cadre du programme triennal Africa Education Watch, Transparency International Madagascar a cherché à savoir si les nouveaux systèmes décentralisés de gestion de l'éducation sont en mesure de freiner et de prévenir la corruption. L'étude a examiné si l'administration scolaire fait désormais l'objet d'une gouvernance pleinement responsable et si les systèmes de gouvernance participatifs rapprochent effectivement le service public des usagers finaux, en particulier des parents.

Les objectifs clés du programme sont:

- d'identifier les niveaux de fuites et de retards dans le versement des ressources du gouvernement central jusqu'aux écoles
- de déterminer le montant des frais (illégaux) et autres coûts supportés par les parents
- d'évaluer les structures de responsabilité décentralisées et déterminer dans quelle mesure celles-ci sont efficaces pour contrôler les ressources et prévenir la corruption.

## LES RÉPONDANTS AFRICA EDUCATION WATCH: MADAGASCAR

Public (parents/tuteurs)	1,200
Directeurs d'écoles	60
Présidents d'association de parents d'élèves	60
Membres de comités de gestion scolaire	60
Directeurs pour l'éducation au niveau du district	12

## INFORMATIONS PAYS\*

Education primaire à Madagascar	GRATUITE
Durée du cycle primaire	7 ans
Population en 2007	20m
PNB par habitant en 2007 (en \$ PPA)	932
Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25\$ par jour	67.8%
Dépenses publiques courantes dans l'éducation en pourcentage du PNB (2007)	1.6%
Taux de scolarisation net dans le primaire (2007)	98%
Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire (2006)	2.7m



## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

- Manque d'accès public aux informations relatives aux finances scolaires et à la contribution des parents aux budgets de l'école.
- Les informations relatives au budget et aux dépenses consacrées à l'éducation au niveau du district ne sont pas rendues publiques.
- 58 % des chefs d'établissement et 72 % des membres de comité de gestion scolaire n'ont bénéficié d'aucune formation à la gestion financière.
- La majorité des écoles (65 %) n'affiche pas leur information financière, bien que cela soit obligatoire.
- 69 % des écoles ont une comptabilité inexistante ou incomplète.
- 24 % des parents affirment avoir payé des frais d'inscription, ce sont illégaux.
- Les écoles font rarement l'objet d'inspections et lorsqu'elles reçoivent la visite d'inspecteurs, l'objectif de ces visites n'est pas clairement défini.

“ 69 % des écoles ont une comptabilité inexistante ou incomplète ”

## RECOMMANDATIONS

- Le salaire des enseignants devrait être augmenté afin d'accroître leur motivation et d'améliorer la qualité de l'enseignement.
- Il faut accroître le nombre des inspections.
- Les comités de gestion scolaire devraient bénéficier d'une formation et d'un soutien plus importants.
- Il faut instaurer des procédures formelles pour l'envoi de ressources financières (comprenant aussi bien les subventions que le matériel) par le ministère de l'Éducation et les bailleurs internationaux.
- Il faut augmenter le nombre de contrôle des fournitures qui sont distribuées gratuitement afin d'empêcher que celles-ci ne soient vendues à des fins de gains privés.
- Il faut améliorer la communication sur les fonctions des comités de gestion scolaire et des associations de parents d'élèves.
- Les parents devraient être informés sur la manière dont les comités de gestion scolaire gèrent les finances des écoles de façon à ce qu'ils puissent s'impliquer davantage.

### Contact

Si vous désirez en savoir plus sur le programme, veuillez contacter:  
 Département Afrique et Moyen-Orient  
 Secrétariat International de Transparency International  
 Alt Moabit 96  
 10559 Berlin, Allemagne  
 Tel: +49-30-34 38 200  
 Fax: +49-30-34 70 39 12  
 Email: [ti@transparency.org](mailto:ti@transparency.org)